

# PROTOCOLE SANITAIRE

## À DESTINATION DES FAMILLES



La situation sanitaire actuelle nous impose une vigilance particulière. Le présent protocole sanitaire, s'il est contraignant, est avant-tout **un outil de protection pour chacun, adulte comme enfant**. Les lignes fortes de ce document ont été établies par un groupe de travail de l'OUL (directeurs de centres / administrateurs / direction de l'association). **Les gestes barrières seront systématiquement appliqués** (éternuer dans son coude, éviter de se toucher le visage, limiter les rapprochements, se laver les mains régulièrement...).



### AMÉNAGEMENTS DE LA STRUCTURE

- **Toutes nos structures ont réduit leur capacité d'accueil de 50%**

- Pour les accueils sur place, ils seront réalisés exclusivement à l'extérieur de la structure.

- Aucune visite familiale durant le séjour ne sera autorisée.

- Dans chaque salle d'activité : une bouteille de solution hydroalcoolique sera mise à disposition. Cependant, pour des raisons de sécurité, elles ne seront pas laissées à portée de mains des enfants, qui pourront toutefois demander d'y avoir accès par le biais des adultes référents. Un pistolet vaporisateur contenant du virucide sera mis à disposition et une fiche de traçabilité du nettoyage affichée.

- Un espace de confinement sera aménagé.



### TRANSPORT

**\* Au départ des séjours :**

Présence du Directeur et de l'Assistante Sanitaire.

**Il vous sera demandé d'effectuer une prise de température avant le départ au séjour. Les certificats de non-contagion ne seront pas acceptés.**

- Les véhicules utilisés dans le cadre des ACM (Accueils Collectifs de Mineurs), notamment pour amener les mineurs sur le lieu de séjour et pour les ramener après ce dernier, feront l'objet, avant et après son utilisation, d'un nettoyage et d'une désinfection dans les mêmes conditions que celles applicables aux locaux.

Le chauffeur devra maintenir les distances de sécurité avec les passagers et porter un masque grand public lorsque cela ne pourra pas être respecté.

**Les accompagnateurs devront porter un masque grand public.**

**Les enfants de plus de 11 ans devront également porter un masque dès lors que les distances de sécurité ne pourraient pas être respectées à l'intérieur du véhicule.**

- Pour les départs d'Orléans, l'association organisera **des départs échelonnés (1 seul car par séjour sur le parking)** et **vous serez reçus individuellement sur différents points d'accueil** (comptoirs OUL) avec des délimitations au sol pour les éventuelles files d'attente.

À noter qu'il n'y aura aucune réunion de présentation des séjours d'organisée.

**Les enfants passeront dans un premier temps aux toilettes se laver les mains avant chaque départ et dans un second temps ils devront utiliser une solution hydroalcoolique avant de monter dans le car (fournie par l'OUL).**

**Les masques seront fournis par l'association.**

\*Pour les départs d'autres communes, **une désinfection des mains sera obligatoire avant de monter dans le car** (réalisée par nos animateurs à l'aide d'une solution hydroalcoolique)

**Une fois arrivé sur site**, chaque enfant aura un entretien individuel avec l'Assistante Sanitaire pour discuter des éventuels traitements médicaux, allergies... et un point sur la semaine écoulée sera réalisé.



## L'ÉQUIPE D'ANIMATION

### \* Aspects généraux

- Concernant la réunion de préparation de nos équipes sur chaque structure, sa durée sera rallongée afin de prendre le temps de travailler sur le présent protocole.

- **Une sensibilisation** au virus est nécessaire en début de séjour. À cet égard, les animateurs profiteront de la réunion d'enfant pour rappeler les consignes d'hygiène (ici principalement le lavage régulier des mains, expliquer que les contacts sont plus compliqués qu'en temps normal et qu'il faut y être plus vigilant) en les incluant aux règles de vie.

- **Le principe de vigilance s'impose aux animateurs**, en veillant notamment au lavage minutieux des mains (20 secondes sont recommandées, après le passage aux toilettes, avant et après chaque repas, après chaque activité...). Les animateurs feront remonter à la direction et à l'Assistante sanitaire leurs potentiels doutes ou observations. En aucun cas il ne faudra cependant les évoquer en présence d'enfants.

### \* Mise en œuvre des activités

**En aval de l'activité**, les animateurs utiliseront des pistolets vaporisateurs contenant du virucide. Ils procéderont à la désinfection de tous les supports matériels d'activité, puis l'inscriront sur un document de traçabilité affiché dans la salle.

**Quoi qu'il en soit, le contact avec l'extérieur du centre sera limité.** En cas de sortie :

- les animateurs vérifieront systématiquement qu'un flacon de gel hydroalcoolique est bien présent dans la trousse à pharmacie (lesquelles sont contrôlées quotidiennement par l'Assistante Sanitaire).

- ils prendront des gobelets pour que les enfants puissent s'hydrater : interdiction absolue de faire boire les enfants au goulot d'une même gourde ou d'une bouteille commune.

**L'organisation d'activités en plein air** sera conçue de façon à ce que le nombre de mineurs présents simultanément dans les espaces utilisés permette le respect de la distanciation nécessaire (adaptation des contenus pédagogiques). Les animateurs en présence d'enfants auront toujours un masque à disposition (trousse à pharmacie) qu'ils pourront utiliser en cas de nécessité (distanciation physique impossible pour gérer par exemple une écorchure au genou / gérer un conflit / consoler un enfant...).

Les personnes intervenant ponctuellement, notamment pour la mise en place d'activités sportives, **suivront un protocole spécifique à leur discipline émanant de leur fédération.**



## L'ÉQUIPE DE SERVICE

### **Pour les personnels qui ne sont pas logés sur le centre :**

- toute personne présentant des symptômes le signale immédiatement à la direction, quittera le centre et procédera aux démarches médicales qui s'imposent. Le retour sur centre ne pourra être envisagé qu'en présence d'une autorisation de reprise du travail.

**Le personnel de service devra se changer** (chaussures, pantalon et haut) avant et après la prise de service. Pour l'entretien, **l'utilisation de produits virucides sera obligatoire** .

Lors du nettoyage des pièces, le personnel de service vérifiera que des pistolets vaporisateurs contenant du virucide soient à disposition.

Dans l'espace de restauration et de cuisine, il est nécessaire de limiter au maximum le nombre de personnes en contact avec les denrées alimentaires. Les animateurs seront en charge du service à table. Le port du masque est obligatoire en présence d'enfants lorsque la distance de sécurité ne peut pas être respectée. Le port du masque pour le/la cuisinier(ère) est vivement recommandé.

**Petit rappel concernant les temps de repas :** les enfants **se laveront systématiquement les mains** avant /après le repas et dès l'entrée dans la salle de restauration les animateurs fourniront du gel hydroalcoolique à chaque enfant (si passage aux toilettes pendant le repas, le même protocole sera mis en place), le mobilier sera de la même manière désinfecté avant et après chaque repas. Des consignes de sécurité seront affichées dans chaque salle de restauration.

*À noter : pour l'heure la DDCS suggère que « l'entretien des locaux est effectué en utilisant les procédures et produits habituels, avec des gants de ménage. Puis « les objets fréquemment touchés (poignées de porte, surfaces sanitaires, sols, objets à vocation ludique ou pédagogique) doivent être quotidiennement désinfectés avec un produit virucide ».*



## L'ÉQUIPE DE DIRECTION

### **Le directeur est le référent COVID-19.**

Quelle que soit la taille de la structure, l'Assistante sanitaire ne saurait être associée aux tâches permanentes d'animation. Le suivi sanitaire de tous les enfants et adultes sera quotidien. Elle sera donc entièrement détachée.

- **Protocole avec le médecin du centre :** rencontrer le médecin en amont des séjours, Directeur et l'Assistante Sanitaire. Il faudra convenir des éléments observables (qui ne relèvent pas uniquement de la température), susceptibles de relever du COVID. Par ailleurs, il semblera nécessaire de convenir d'un protocole précis (rencontre physique ou par Visio consultation, mise en place du suivi).

- **Une fiche de suivi sanitaire sera remise aux familles** à l'issue du séjour

- **Suivi des adultes du centre.** Dans la mesure où tous les adultes pourront être amenés à quitter la structure (courses, soins, jours de congés), un suivi sanitaire sera également nécessaire. De la même manière, il devra être consigné pour pouvoir répondre de leur bonne santé en cas de nécessité.

- **Tout personnel présentant des symptômes** sera dans l'obligation de consulter dans les plus brefs le médecin référent de la structure et suivant son diagnostic, les mesures adéquates seront prises.